



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°228 du jeudi 27 février 2020

Compte Administratif 2019 :

Le conseil municipal a voté le compte administratif 2019. Il s'agit de l'exécution du budget en dépense et en recette validé par la Trésorière municipale de Mansle.

Le résultat 2019 est excédentaire de **74 800 €**.

Les dépenses engagées en 2019 qui seront payées en 2020 (tablettes numériques des écoles, travaux de BTP pour la bâche incendie, acquisition d'une parcelle de terre, débroussailleuse, fibre optique entre la salle des fêtes et la mairie) sont provisionnées au titre des restes à réaliser (RAR).

Il s'établit comme suit :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Section de Fonctionnement	448 358,06 €	643 964,71 €
Section d'Investissement	427 053,88 €	306 299,90 €
Total Cumulé	875 411,94 €	950 264,61 €
Résultat excédentaire		74 852,67 €

Le détail du CA 2019 est consultable au secrétariat de mairie

Budget 2020 :

Le Budget 2020 sera voté avant le 30 avril par le conseil municipal qui sera élu lors des prochaines élections. Il appartiendra alors aux élus de définir le taux des impôts de la commune.

Recensement militaire : (enfants nés en 2004)

Le recensement est obligatoire. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille. **L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en – **janvier-février-mars 2004** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille et la carte d'identité, afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Projet de Parc Eolien :

La Commission Départementale de la Nature, des Paysage et des Sites (**CDNPS**) a émis un avis favorable le 20 février 2020 au nouveau projet de Parc éolien qui doit être réalisé le long de la RN 10 face au parc existant.

Calitom :

La commune organise avec Calitom un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. La prise de commandes est organisée par la mairie : à compter de ce jour et jusqu'au 21 février 2020. Pour les personnes intéressées, vous pouvez dès à présent vous présenter en mairie, aux horaires d'ouverture. Il est également possible de commander des bacs jaunes (tri sélectif). En dehors de ces périodes il sera impossible de passer commande au même tarif. Aucune commande n'est prise par téléphone.

Mairie 61 rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE

Tél : 05.45.20.61.60 Fax : 09.72.31.00.94

Internet : www.aussac-vadalle.fr

Courriel : [mairie@aussac-vadalle.f](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)

Fermeture du secrétariat :

Le secrétariat sera fermé au public du lundi 2 mars au 6 mars inclus. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le numéro d'astreinte au 06.75.75.72.68.

Tablettes Numériques des écoles :

Les 6 tablettes numériques destinées aux enfants des écoles ont été livrées.

Portique d'Aussac RN 10 :

Un véhicule a encore percuté le portique, mais cette fois il est irréparable. Nous avons décidé de recommander un nouveau portique qui a été installé par les employés communaux.

Organisation des transports non urbains, réguliers ou à la demande :

La Région Nouvelle Aquitaine a décidé de mettre en place des tarifs harmonisés sur l'ensemble du territoire régional, pour les transports. Des dépliants de cette nouvelle tarification sont disponibles en mairie.

Cérémonie du 19 mars :

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc qui se déroulera le jeudi 19 mars **à 11h30** à la stèle devant la Mairie.
Nous nous retrouverons ensuite en mairie pour le verre de l'amitié.

L'Aprem de l'emploi :

La communauté de communes Coeur de Charente s'associe au club d'entreprise Dynamique 16 et aux partenaires de l'emploi pour proposer une demi journée de recrutement le **jeudi 12 mars 2020 de 14h à 17h** : **l'Aprem de l'emploi**. Dans la salle des fêtes de Tourriers, des stands seront gratuitement mis à disposition des entreprises du territoire, afin de recruter les profils qui leur manquent dans leurs équipes !



Mairie 61 rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE
Tél : 05.45.20.61.60 Fax : 09.72.31.00.94

Internet : www.aussac-vadalle.fr

Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr